

ment le Gouvernement de ne pas décevoir la population, parce que je redoute les réactions qui pourraient bien venir dans la suite.

(Texte)

Monsieur le président, je désire ajouter seulement un mot à ce que je viens de dire. Je voudrais savoir du ministre de la Défense nationale pour l'Air comment il se fait—et je déplore ce fait-là—que ce soit Québec qui ait été choisi pour être la première ville où l'on fermera des écoles d'entraînement du corps d'aviation. On dit souvent dans certains journaux, et malheureusement trop souvent et injustement dans cette Chambre, que l'enrôlement dans la province de Québec n'est pas ce qu'il devrait être. Mais si l'on ne donne pas à nos jeunes Canadiens français le moyen de s'enrôler dans des services dans lesquels ils peuvent aimer à servir,—et, comme je le disais au début de mes remarques, le corps d'aviation est celui que préfèrent nos jeunes gens,—si on leur enlève les facilités de s'enrôler dans ce corps d'aviation en fermant des écoles chez nous, on aura encore peut-être plus de raisons de déplorer le fait que l'enrôlement volontaire ne soit pas aussi élevé qu'il devrait l'être. C'est pourquoi, avant que la décision finale ne soit prise, je demande au ministre de la Défense nationale pour l'Air s'il ne serait pas possible de faire en sorte que ces écoles ne soient pas fermées mais qu'elles restent ouvertes pour le bénéfice des citoyens du district de Québec.

(Traduction)

L'hon. M. BRUCE: Je tiens tout d'abord à féliciter le ministre de la Défense nationale pour l'air du brillant exposé qu'il a fait sur les opérations de notre corps d'aviation, tant outre-mer qu'au Canada, au cours de la présente guerre. Les honorables députés admettront, sans doute, que le ministre avait à traiter un magnifique sujet, mais ils se rendront également compte que le ministre a su en profiter pour nous raconter de façon extraordinairement intéressante les exploits de nos jeunes gens outre-mer, exploits qui nous ont tous remplis de fierté et de gratitude.

Je voudrais, maintenant, dire un mot du service de santé que l'on a établi pour nos aviateurs. Tous les honorables députés savent que les aviateurs sont exposés à bien des situations très différentes de celles que connaissent les soldats ordinaires sur le sol. Par conséquent, des hommes ont dû travailler dans les laboratoires et suivre des cours médicaux spéciaux en Angleterre et au Canada pour devenir des spécialistes en ce qui regarde le métier et les besoins des aviateurs. Nous savons que le docteur Frederick Banting a exécuté

[M. Dorion]

beaucoup de travaux utiles d'expérimentation dans son institut pour déterminer l'effet des hautes altitudes sur le cœur et sur la pression artérielle. Les résultats des recherches ont été fort utiles aux membres du corps d'aviation.

Je diffère d'opinion avec l'honorable député de Renfrew-Sud qui a préconisé l'établissement d'un seul service médical pour les trois armes. On a été sage de fonder pour l'aviation un service médical distinct de celui de l'armée. On pourrait peut-être faire la même remarque au sujet du service médical de la marine.

Le ministre a eu la main heureuse dans le choix d'un chef de son service médical, il y a quelques années. Je ne devrais peut-être pas dire qu'il a eu la main heureuse, mais qu'il a fait preuve de beaucoup de jugement et de sagesse en confiant la direction du service à M. Ryan. J'ignore quel était son grade en Angleterre, où il a acquis beaucoup d'expérience en ce qui concerne l'aviation, mais on l'a nommé commodore de l'air quand on lui a confié la direction du service médical aérien au Canada. Il a jeté les bases d'un service médical canadien sans égal à l'étranger.

Le docteur Tice, qui est attaché à l'aviation depuis quelques années, lui a été associé. Le commodore de l'air Tice, comme on le nomme maintenant, a continué le travail et a accompli une aussi bonne besogne à son poste. Je félicite le ministre d'une nomination qu'il a faite dernièrement. Je veux parler du commandant d'escadre ou capitaine de groupe Clark Noble. Ce monsieur a été en service aux postes d'aviation à Montréal, dans l'Ouest et en d'autres lieux. Il joint une expérience considérable à une excellente formation médicale. Il a été l'un des médecins les plus éminents de notre ville pendant quelques années, après avoir suivi un long cours en Angleterre. Je félicite le ministre d'avoir choisi le commandant de section Noble comme chef du service médical du Corps d'aviation en Angleterre.

Le ministre a fait allusion à l'opportunité de désigner quelqu'un qui pourrait conseiller aux officiers et aux hommes quel genre de travail ils devraient suivre à l'avenir. Il les a appelés conseillers du personnel; lorsqu'il s'agira de désigner le chef de cette organisation, il ne pourrait faire mieux, à mon sens, que de choisir un médecin. En effet, un homme qui a étudié la médecine est éminemment qualifié pour un tel poste. L'autre soir, on nous a appris qu'il y avait 63 psychiatres dans l'armée, et je ne sais pas combien il y en a dans le Corps d'aviation. A mon sens, l'un de ces psychiatres pourrait fort bien conseiller ces jeunes gens sur le choix d'une profession ou d'une carrière.

Il y a quelques années, j'ai rendu visite au doyen de la faculté de médecine de l'Uni-